

**BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU**  
**CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**  
-----

**Séance du 10 juillet 2015**  
**(convocation du 3 juillet 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Dix Juillet Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, M. RAUTUREAU Benoît, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11 h 20  
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 10 h 50  
M. MAMERE Noel à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 12 h 30  
M. PUJOL Patrick à M. CAZABONNE Alain  
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 12h30  
M. DUCHENE Michel à Mme WALRYCK Anne  
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique  
M. AOUZERATE Erick à M. BOBET Patrick à partir de 13h  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kevin à partir de 10h40  
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 13h10  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal de 9h45 à 10h45  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte  
M. BOUTEYRE Jacques à M. MANGON Jacques  
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard  
Mme CALMELS Virginie à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h20  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier jusqu'à 10h  
Mme COLLET Brigitte à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 13h15  
M. DAVID Jean-Louis à Mme CUNY Emmanuelle  
Mme DELATTRE Nathalie à M. DAVID Yohan jusqu'à 10h10

M. DELAUX Stéphan à Mme FRONZES Magali à partir de 12h50  
Mme DESSERTINE Laurence à M. ALCALA Dominique  
M. FELTESSE Vincent à M. TURON Jean-Pierre  
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe  
M. HICKEL Daniel à Mme ROUX-LABAT Karine  
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud  
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 13h10  
M. LAMAISON Serge à M. VERNEJOUL Michel  
Mme LAPLACE Frédérique à M. FETOUEH Marik à partir de 11h  
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme PIAZZA Arielle à partir de 12h50  
M. LOTHaire Pierre à Mme BERNARD Maribel  
Mme LOUNICI Zeineb à Mme IRIART Dominique  
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry  
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard  
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. GARRIGUES Guillaume  
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h  
M. ROBERT Fabien à M. RAUTUREAU Benoît à partir de 12h50  
Mme THIEBAULT Gladys à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme VILLANOVE Marie-Hélène à partir de 12 h 20

**EXCUSES :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Mutualisation des services - Ajustements d'effectifs - Décisions**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la future mutualisation des services, il apparaît nécessaire de procéder préalablement à une adaptation de certains effectifs dans le respect du maintien global des effectifs et des objectifs fixés pour l'évolution de la masse salariale :

- régularisations de postes pour des agents repositionnés et affectés aujourd'hui dans les directions de la Métropole sans postes supports
- transformations de postes
- créations de postes liées aux transferts de compétences et au développement de nouveaux besoins et compensées financièrement notamment par redéploiement de postes selon deux modalités : financement / compensation par les communes (transferts de compétences et mutualisation) ou par fermeture de postes aux prochaines vacances de postes

Ces ajustements concernent 41 mouvements décomposés en :

- 13 transformations de postes (1 A en B, 1 C en A, 7 C en B, 4 B en A)
- 28 créations de postes (16 catégories C, 1 catégorie B et 11 catégorie A) principalement par redéploiement

Ces ajustements ne concernent pas les futurs transferts de postes des communes liés à la création des services communs.

**Direction Générale mobilité**

- Direction des infrastructures et de la voirie : Transformation de 3 postes de catégorie C en 1 poste de catégorie A.

**Direction générale valorisation du territoire**

- Mission attractivité et animation des réseaux économiques : transformation d'un poste de catégorie B en catégorie A pour renforcer cette mission qui s'appuiera sur 10 agents et qui remplira des fonctions mutualisées consistant à augmenter l'attractivité de la métropole (mise en place d'un véritable plan de marketing territorial et d'une dynamique homogène avec les autres acteurs institutionnels et les entreprises du territoire).
- Direction des entreprises : création d'un poste de catégorie A en lien avec le développement du label Métropole French Tech.

- Direction des coopérations et partenariats métropolitains : transformation d'un poste de catégorie C en catégorie B pour la gestion des cofinancements et financements européens qui nécessite une technicité en adéquation avec le cadre d'emploi des rédacteurs.
- Direction de l'Habitat : transformation d'un poste de catégorie B en catégorie A pour renforcer le centre parc privé dont les missions et le champ d'intervention se sont élargis sous l'impulsion de la métropole et le vote de plusieurs nouveaux dispositifs d'aide aux particuliers, et créations d'un poste de catégorie A et d'un poste de catégorie B dans le cadre des transferts de compétences de la politique de la Ville et de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Direction de l'urbanisme : création d'un poste de catégorie A liée à l'obligation réglementaire de piloter des dispositifs de concertation légale en lien avec la planification urbaine.
- Direction de la nature : transformation d'un poste de catégorie B en catégorie A liée à la mise en œuvre d'une stratégie « zones humides » à l'échelle métropolitaine. Cette mission d'expertise accompagne les porteurs de projets sur le volet environnemental notamment dans le cadre d'implantation de certaines entreprises ou de grands projets et requiert un travail en étroite collaboration avec les services de l'Etat.

### **Direction générale numérique et systèmes d'information**

Transformation d'un poste de catégorie C en catégorie A, 1 catégorie B en catégorie A.

Créations de 6 postes de catégorie A (1 A à la Direction d'appui Administrative et Financière, 1 A à Stratégie et Systèmes d'Information, 4 A aux Etudes et Développement des grands programmes numériques).

Dans le cadre du cycle 1 du schéma de mutualisation, neuf communes ont souhaité mutualiser leurs moyens dans le domaine du numérique. Dans ce contexte de forte évolution mais aussi de nécessité de continuité de service, la Direction générale du Numérique et des systèmes d'information doit adapter et renforcer son organisation qui sera articulée autour de deux directions transverses et de trois adjoints en charge de domaines :

- Direction d'appui Administrative et Financière qui a vocation à apporter une mission d'assistance et d'expertise, d'assurer le suivi des activités de la Direction générale et apporter un appui en matière de communication et de valorisation de projets.
- Une direction de la transformation numérique en charge de la gouvernance, de l'urbanisation du Système d'information et la sécurité de l'information. Elle intervient aussi sur le portage de projets numériques transverses liés à la mutualisation notamment.
- Trois adjoints en charge de la définition et de l'animation de la politique numérique dans leurs secteurs d'intervention (Développement Numérique du Territoire Digital et Connecté, Etudes et Développement des grands programmes numériques, Stratégie et Systèmes d'Information).

### **Direction générale ressources humaines et administration générale**

- Direction du parc matériels : transformation d'un poste de catégorie C en catégorie B (poste de responsable d'atelier de maintenance au sein du Service Stratégie de Maintenance qui relève du cadre d'emplois des techniciens).

- Direction de l'immobilier : créations d'un poste de catégorie A (poste de directeur de l'immobilier) et régularisation d'un poste de catégorie C (gestionnaire technique).

Les enjeux en matière d'immobilier sont la gestion optimale du patrimoine bâti et sa pérennité, dans le souci du confort des occupants, de leur sécurité, des économies d'énergie et du développement durable. Le directeur de l'immobilier aura en charge les services assurant les cinq activités suivantes :

- le schéma directeur immobilier et la stratégie immobilière
  - la maîtrise d'ouvrage des travaux de petites interventions et de maintien à niveau des bâtiments, de grosses restructurations et de constructions neuves
  - les services immobiliers à l'occupant
  - la sécurité des bâtiments et la sûreté des installations
  - la gestion immobilière et locative des immeubles bâties affectés
- Direction du développement des compétences, de la gestion des emplois et des ressources humaines : transformations d'un poste de catégorie A en catégorie B (chargé de formation), d'un poste de catégorie C en catégorie B (poste transféré à la Direction d'appui Administrative et financière de la Direction générale numérique et systèmes d'information) et création de 15 postes de catégorie C pour permettre le repositionnement d'agents en retour à l'emploi.

### **Direction générale des territoires**

- Pôle territorial : transformations de deux postes de catégorie C en catégorie B.

Les deux centres de gestion de l'espace public de la direction territoriale fonctionnent actuellement avec 4 techniciens chacun : un chef de centre, un technicien réseau, un technicien maintenance et un technicien de régie. La création du troisième service territorial, sans création de poste, a impliqué un redéploiement des techniciens et nécessite la transformation de deux postes de catégorie C en catégorie B afin d'assurer de manière équilibrées les missions réseau et maintenance.

### **Direction haute qualité de vie**

- Direction des bâtiments : transformation d'un poste de catégorie C en catégorie B.

Dans le cadre de l'augmentation importante du nombre d'opérations de construction de bâtiments et de grosse maintenance sur le patrimoine du Pôle Mobilité (projets de rénovation du dépôt Lescure à Bordeaux, 3<sup>e</sup> dépôt de bus, rénovation du dépôt du Lac...), il est nécessaire d'adapter l'organisation du service Bâtiment en transformant un poste de catégorie C en B (grade de technicien).

- Direction de l'eau : transformation d'un poste de catégorie C en catégorie B.

Dans le cadre de la régularisation de l'exercice de la compétence DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) par Bordeaux Métropole au sein de la direction de l'Eau, une transformation d'un poste de C en B est nécessaire pour réaliser les missions nouvelles : instructions du volet DECI des AOS (Autorisations d'occupation du sol), intervention en

amont des points d'eau pour assurer leur alimentation, établir un schéma intercommunal DECI fixant les risques, les ressources en eau existantes..., contrôler des ressources en eau publiques.

L'ensemble des dispositifs ci-dessus décrit a été présenté pour avis aux membres du **Comité technique** lors des séances du 30 juin 2015 et du 9 juillet 2015.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le vote du schéma de mutualisation par le Conseil de Métropole le 29 mai 2015 (délibération n°2015-0227)

**VU** l'avis du Comité technique réuni en séance le 30 juin 2015 et le 9 juillet 2015 ;

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** les démarches de métropolisation (loi MAPTAM du 27 janvier 2014) et de mutualisation (loi de décembre 2010) qui conduisent à rénover le fonctionnement de l'action publique ;

**DECIDE**

**Article 1 :** la transformation de 13 postes et la création de 28 postes compensés financièrement comme décrits ci-dessus.

**Article 2 :** Les mesures adoptées sont applicables au **1<sup>er</sup> janvier 2016** notamment après adoption par le Conseil de Métropole de la délibération créant les services communs.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparentés vote contre

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 juillet 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
21 JUILLET 2015

PUBLIÉ LE : 21 JUILLET 2015

M. ALAIN DAVID